

Prévenir Subventionner Soutenir



Découvrez
la Fondation du Souffle,
ses missions et
ses actions.

Fondation du Souffle

Fondation de Recherche reconnue d'utilité publique

66, Boulevard Saint Michel - 75006 Paris

Téléphone : 01 46 34 58 80 - Fax : 01 43 29 06 26

www.lesouffle.org - Email : contact@lesouffle.org

Facebook : Fondation du Souffle - Twitter : @FduSouffle





Pr Bruno Housset
Président de la
Fondation du Souffle

Ensemble,

luttons pour un air propre
et contre
la souffrance respiratoire.

Respirer est la chose la plus naturelle du monde. Nul besoin d'y penser. Mais quand la respiration devient souffrance, rien d'autre n'a plus d'importance, la vie est envahie, le champ du possible rétrécit inexorablement. Protéger le souffle, c'est protéger la vie. Le souffle, c'est la vie ! C'est le motto de la Fondation du Souffle qui mène un combat sans relâche contre l'une des premières causes de mortalité au monde : les maladies respiratoires.

**En France, elles touchent chaque année
10 millions de personnes.**

Ce fléau mondial est en constante progression, aggravé par la pollution atmosphérique et la mauvaise qualité de l'air.

Des milliers de vies sont en jeu. Il nous faut agir.

C'est grâce au soutien et à la générosité de ses donateurs que la Fondation du Souffle est en mesure de le faire.

C'est avec vous que nous pourrions soulager davantage de malades en souffrance respiratoire, c'est grâce à vous que très concrètement, nous allons sauver des vies.

**Les
objectifs
de la
Fondation
du Souffle**

Créée à l'initiative du Comité national contre les maladies respiratoires (CNMR), la Fondation du Souffle est reconnue d'Utilité publique. Depuis plus de 100 ans, elle fédère la lutte contre les maladies respiratoires en agissant auprès :

- des tutelles,
- des entreprises,
- des professionnels de santé,
- du Grand Public
- des malades.

Ses objectifs : financer la Recherche, aider les malades en difficulté et prévenir les maladies respiratoires.



Subventionner

la recherche médicale en pneumologie

La Fondation du Souffle finance la recherche pneumologique française. Des subventions sont attribuées aux travaux les plus prometteurs, grâce au soutien de la générosité publique

Un Conseil scientifique indépendant sélectionne avec rigueur les projets et suit scrupuleusement leur réalisation.

Ces subventions concernent tous les types de Recherche : fondamentale, épidémiologique, clinique et de santé publique.

Depuis 1970, plus de 600 travaux de recherche en Pneumologie ont été financés grâce au soutien de nos donateurs.



Soutenir

les malades respiratoires défavorisés

Faire face aux besoins immédiats, répondre aux situations d'urgence en attente d'une prise en charge régulière...

La Fondation et son réseau interviennent dans tous les départements en attribuant un soutien financier aux malades respiratoires confrontés à des situations sociales mettant en péril leur guérison.

Il n'est pas un jour sans qu'un malade soit secouru par la Fondation et son réseau départemental et régional.



Prévenir



pour une meilleure promotion de la santé

Auprès des jeunes, avec 2 actions majeures :

- La sensibilisation dès l'enfance à la prévention du souffle,
- **La prévention** du tabagisme pour contrer les incitations dont ils sont la cible.

Auprès du Grand Public et des patients :

communiquer sur les risques liés à l'environnement et sur la souffrance que représente l'essoufflement, aboutissement des maladies respiratoires :

- Par la participation aux Journées Mondiales de sensibilisation aux souffrances respiratoires, en particulier contre la B.P.C.O., l'asthme, la tuberculose...
- Par la participation à des événements qui placent la qualité de l'air au tout premier rang (La Fête du Souffle);
- Par la participation à l'éducation thérapeutique des malades respiratoires ;
- Par la promotion du sevrage tabagique et l'accompagnement des fumeurs ;
- Par la promotion de l'activité physique et du sport, éléments de la **prévention** et de la prise en charge des maladies respiratoires.

Notre site Internet - www.lesouffle.org -, notre page facebook et notre compte twitter sont très consultés et nous permettent de relayer l'information.

Plus de 200 000 brochures à destination du Grand Public sont distribuées tous les ans.

Nos experts sont régulièrement consultés pour apporter leur contribution dans les médias d'information.

Les maladies respiratoires en France



Quels sont les ennemis du souffle ?

Les maladies respiratoires constituent en France la 3^e cause de mortalité et concernent environ 10 millions de personnes. La perte du souffle, source d'une réelle souffrance, d'un handicap quotidien et d'une invalidité insuffisamment reconnue, est le résultat de maladies respiratoires contre lesquelles il nous faut lutter.

En dépit des efforts de chacun, la fréquence du cancer bronchique, de l'asthme ou de la Broncho-Pneumopathie Chronique Obstructive est en augmentation. Voici en quelques chiffres le portrait de nos ennemis :

L'asthme : en France, 4 millions d'asthmatiques* (une famille sur 10 a au moins un enfant asthmatique) ;

La tuberculose : en France, 6 000 nouveaux cas par an ;

Le cancer du poumon tue chaque année 27 000 personnes ;

La pollution de l'air tue chaque année 48 000 personnes ;

La B.P.C.O.**

3.5 millions de personnes atteintes, 17 000 en meurent chaque année et 100 000 en sont au stade de l'insuffisance respiratoire sévère ;

elle consomme en France 3,5 milliards € de dépenses de santé.

**B.P.C.O. : Broncho-pneumopathie chronique obstructive

Ces maladies respiratoires incluent également **la fibrose, l'apnée du sommeil...** et sont étroitement liées à la vie moderne et à l'environnement. Mais elles sont aussi en relation avec l'exclusion, la précarité, les allergies, la pollution atmosphérique, les pollutions professionnelles et le tabagisme actif et passif.

On estime que le tabac tue 200 personnes par jour et cause 73 000 décès en France chaque année.

Je m'engage

aux côtés de la Fondation du Souffle
et je fais un don de :

15€

30€

80€

150€

80€

C'est la possibilité de distribuer
des documents de prévention à 500 jeunes.

150€

C'est permettre à un tuberculeux en situation d'attente extrême,
de vivre pendant 15 jours dans l'attente d'une allocation sociale.

Je suis un particulier, je bénéficie de 66% de déduction fiscale. (Ainsi un don de 80 € par exemple ne vous reviendra qu'à 27,20 € après la déduction).

En tant que Fondation reconnue d'utilité publique, vous avez aussi
la possibilité de déduire 75% de votre don de votre ISF si vous y êtes assujetti (loi TEPA).
La Fondation du Souffle est habilitée à recevoir des legs et donations.

Vos coordonnées

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Code Postal _____

Ville _____

Pays _____

Téléphone _____

E-mail _____ @ _____

Un reçu fiscal vous sera envoyé.



Notre histoire

*M. Léon Bourgeois, créateur en 1916 du Comité
qui deviendra la Fondation du Souffle.*

A l'origine de la Fondation du Souffle,

il y a le Comité national contre les maladies respiratoires. Reconnu d'Utilité publique dès sa création en 1916, son histoire s'est longtemps confondue avec celle de la tuberculose.

Aujourd'hui, **la Fondation du Souffle réunit les principales structures et forces vives de la pneumologie***.

Cette union est plus que jamais utile et nécessaire quand les maladies respiratoires restent l'une des toutes premières causes de mortalité et quand les conditions climatiques et la précarité menacent le souffle et la vie.

C'est forts de l'union de professionnels de santé et de malades que nous agissons. Au quotidien, l'activité de la Fondation est relayée par un réseau départemental et régional très actif.

La Fondation du Souffle mène à bien ses missions grâce à la générosité de ses partenaires et de ses donateurs.

Pour être en mesure de soulager la souffrance respiratoire qui bien souvent se transforme en souffrance sociale ; pour nous donner les moyens de combattre ses causes en informant davantage le Grand Public et en soutenant la Recherche, nous avons besoin de la générosité de tous, **nous avons besoin de vous.**

Unis pour
le Souffle
et la Vie

*Les Comités contre les maladies respiratoires, le Fonds de recherche en santé respiratoires (FRSR), la Société de pneumologie de langue française (SPLF), la Fédération française de pneumologie (FFP), la Fédération française des associations et amicales de malades, insuffisants ou handicapés respiratoires (FFAAIR), le Collège des pneumologues des hôpitaux généraux (CPHG), et bien d'autres...

Entre nous tout est clair

Les moyens

- Financement total ou partiel de travaux de recherche entrant dans son champ d'action, soit directement, soit en collaboration avec tout organisme, toute administration ou toute société, poursuivant un but similaire ou complémentaire.
- Financement de Prix et de Bourses pour des étudiants et de contrats pour des chercheurs français afin d'approfondir leurs connaissances à l'étranger, puis de revenir en France.
- Publication de thèses, de mémoires et revues.
- Information et diffusion au Grand Public par tous les moyens d'actions et médiatiques (audiovisuels, site internet...).
- Soutien aux malades.

La gouvernance

La Fondation est dirigée par un Conseil d'administration qui comprend 12 membres dont :

- 4 au titre du collège des fondateurs,
- 3 au titre du collège des représentants des Partenaires de la fondation,
- 5 au titre des Personnalités qualifiées.

